



COMITE TECHNIQUE LOCAL 31 MAI 2021 DECLARATION LIMINAIRE

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Une des rares bonnes nouvelles de la période actuelle est la fin progressive du confinement et le retour espéré à une vie normale.

Pourtant lorsque l'on évoque une vie normale espérée, les Français en général sont loin d'envisager ou de croire à une vie meilleure et encore moins heureuse. En effet alors que la pandémie a mis en évidence le besoin accru de services publics notamment dans la santé et tous les métiers de 1^{ère} et 2^e ligne, le monde d'après qui se profile pourrait bien être pire encore que celui d'avant.

Contrairement à ce que le président américain Biden qui n'est pourtant pas un militant CGT décide (taxation des riches, investissements massifs dans les services et infrastructures publiques) notre gouvernement reste toujours sur une ligne libérale, ne tirant aucune leçon de cette crise sanitaire.

Pour ne parler que de la fonction publique et de la DGFIP en particulier, les attaques contre les Statuts, les Droits collectifs, le pouvoir d'achat et les emplois continuent et s'accroissent.

Ce nouveau CTL, se déroule peu de temps après une nouvelle grève à la DGFIP et en pleine campagne de déclaration des revenus dans les services des impôts des particuliers.

La CGT Finances Publiques a tenu la semaine dernière son Conseil National en présence de 200 délégués (en visioconférence) qui ont fait un constat partagé sur la situation de chaos qui règne dans les services.

Dans les départements où le NRP est mis en place c'est la débâcle. Les Centres de Gestion Comptables qui regroupent les trésoreries fermées sont paralysés et croulent sous les chèques non encaissés et les charges accumulées et non traitées des ex-trésoreries.

Les fameux conseillers aux décideurs locaux errent perdus et isolés avec un ordinateur portable dans leur sac à dos.

Puisque nous sommes en période d'accueil massif dans la cadre de la campagne d'impôt sur le revenu, la situation est catastrophique. Des départements comme la



Seine Saint Denis ont complètement supprimé l'accueil physique ce qui oblige de très nombreux usagers à essayer d'obtenir un renseignement ou un document à travers des grilles fermées ou des agents courageux acceptent d'affronter la colère et la détresse des contribuables.

Malgré l'affichage trompeur sur la multiplication des points de contact (MFS, bureaux de tabac) les gens sont perdus et les agents des finances collègues sont désespérés. Ils doivent faire face à des consignes de certaines Directions qui consistent à renvoyer les usagers qui se présentent à l'accueil sans rendez-vous. Comme il paraît loin le temps où la charte Marianne nous imposait d'ouvrir nos services tous les jours de la semaine en privilégiant des services de proximité de plein exercice.

Cela traduit bien l'orientation actuelle voulue et conduite par nos hiérarchies qui contribue à la disparition des missions de la DGFIP et de son réseau tant apprécié et nécessaire pour les populations et les élus.

Le gel du point d'indice n'empêche pas la direction générale de trouver de l'argent pour faire passer ses réformes quoi qu'il en coûte. La fin des CAP, disparition des CT et des CHS remplacés par les CSA n'a qu'un but : porter atteinte au dialogue social.

Le CTL convoqué cet après-midi porte essentiellement sur le nouveau protocole sur le télétravail.

Le télétravail est trop vendu comme une mesure d'accompagnement des restructurations, sous-entendu pas grave si le poste du collègue ferme et qu'il est parachuté à 50 km de son domicile, grâce au télétravail, ce sera sans douleur...ou presque.

De même, la politique immobilière voit comme une aubaine ce travail nomade pour pouvoir économiser des m² de bureaux grâce au flex-office.

Pour la CGT, chaque agent doit garder un bureau en présentiel et le télétravail devra, dès la fin de l'épisode pandémique reprendre sa juste place dans l'organisation du travail. À défaut, le délitement des collectifs de travail qu'entraîne déjà la perte de sens et de satisfaction au travail s'en verra accéléré.

Quant au télétravail «confiné» à domicile en mode dégradé, ce n'est pas du télétravail normal et un certain nombre de sujets de fond ne sont toujours pas pris en charge, comme les sujets essentiels du matériel et des remboursements de frais (fluide, chauffage, énergie...) liés à ce télétravail exceptionnel.



Pour la CGT Finances publiques il est inadmissible que les personnels perdent de l'argent pour pouvoir travailler et il convient en cette période de crise que la DGFIP assume ses responsabilités et ses obligations, comme elle avait pu le faire pour les repas des agents en présentiel.

La généralisation brutale du télétravail doit aussi nous alerter sur le **sujet des TMS**, la médecine du travail et les médecins de ville constatent que la crise sanitaire et le développement du télétravail ont fait exploser le nombre de TMS en l'absence de matériel ergonomique et d'espace dédié (bureau, chaises, souris,...).

Nous plaidons aussi pour une grande vigilance sur le droit à la déconnexion. S'il est reconnu et fait l'objet d'une fiche de communication aux agent-e-s, il n'est pas forcément respecté faute de mettre en place des mesures contraignantes pour raison de nécessité de service et pour certaines missions particulières qui nécessitent l'accès à l'appliquatif sur des horaires hors plages.